



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du Logement

Ministère de l'Industrie, de l'Énergie
et de l'Économie Numérique

Paris, le mercredi 20 juillet 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et Eric BESSON président au lancement du nouveau label de qualité de l'industrie photovoltaïque et le SER adhère au pacte de confiance que lui propose le Gouvernement

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et Eric BESSON, ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, ont participé au lancement de la marque collective de qualité AQPV pour les modules photovoltaïques, destinée à soutenir les industriels français du photovoltaïque et à promouvoir les produits de meilleure qualité.

Quatre mois après la mise en place d'un nouveau dispositif de soutien permettant de mieux réguler la filière photovoltaïque, les Ministres souhaitent saluer le lancement de la marque AQPV-modules par les industriels du secteur et le syndicat des énergies renouvelables (SER).

Elaborée en concertation avec l'administration, cette marque a pour but de signaler aux acheteurs de panneaux photovoltaïques les panneaux fabriqués en France ainsi que les panneaux présentant des caractéristiques supérieures en terme de qualité du processus de fabrication, qualité du service après vente, traçabilité des composants utilisés, recyclage en fin de vie et résistance du matériel.

Cette marque s'inscrit dans la stratégie du Gouvernement de développer une filière industrielle sur le territoire national et de renforcer la fiabilité et les performances des systèmes installés. Avant la fin de l'année, les personnes achetant des panneaux photovoltaïques pourront connaître leur origine et pourront, grâce à la marque AQPV, s'assurer de leur performance et de leur fiabilité.

Dans un secteur en stade de maturation industrielle, cette marque permettra aux acteurs de reconnaître les meilleurs panneaux parmi les nombreux modèles disponibles, dont certains ont attiré la critique par leur dysfonctionnement. En parallèle, le Gouvernement travaille à accroître la qualification des installateurs de systèmes photovoltaïques de manière à parfaire la maturation de la filière.

« Ce label permettra aux entreprises françaises de faire valoir leurs atouts en termes de performances et de fiabilité. Il s'inscrit parfaitement dans l'ambition du gouvernement de faire rimer développement des énergies renouvelables avec qualité, emploi, et transparence », a déclaré Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.

« Ce label, qui engage les industriels du photovoltaïque dans une démarche de qualité, s'inscrit pleinement dans la stratégie que nous menons pour développer les filières industrielles sur le territoire national. Elaboré en collaboration avec l'administration, cette initiative est représentative du dialogue constructif et permanent entre les industriels du secteur et les pouvoirs publics », a conclu Eric BESSON.

Pour le SER, son Président, Jean-Louis BAL a déclaré : *« Je salue le lancement des appels d'offres photovoltaïques par le Gouvernement. Je suis extrêmement satisfait de leur composante industrielle et j'accepte et adhère au pacte de confiance que le Gouvernement nous propose sur le solaire photovoltaïque ».*

Contacts presse :

Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet
Cabinet d'Eric BESSON

01 40 81 72 36
01 53 18 45 13
